



Comité d'intérêt de quartier Arenc-Villette

Compte rendu de la réunion du CIQ du 16 décembre 2022

Début de réunion 18h00

Nous remercions de leur présence les nombreux résidents et adhérents des copropriétés avoisinantes.

La question se pose : plusieurs possibilités,

Soit créer un comité de sauvegarde qui serait affilié au CIQ, ce qui éviterait la publication en Préfecture. Pour que le comité soit représentatif, il faut des présidents et/ou des membres des conseils syndicaux des résidences.

Soit créer un collectif qui est un ensemble de personnes se rassemblant de manière informelle, dans un but commun. Le collectif n'est pas doté de la personnalité juridique car non déclaré en Préfecture.

Soit créer une association de fait, non déclarée sans personnalité juridique propre, composée d'au moins deux personnes, constituée sur une base volontaire et durable avec un but commun clairement défini.

Soit le conseil d'administration du CIQ créerait une commission avec un président mais dans le but d'élaborer un projet.

Ce qui a été retenu, c'est le comité de sauvegarde de l'église Saint Martin d'Arenc.

La Pétition :

La pétition a été relue et corrigée, elle sera sur le site « Change.org » pour ne pas être confondue avec une ancienne pétition sur mesopinions.com « Pétition pour la réhabilitation de l'église St Martin d'Arenc »

Nos actions

Pour la sauvegarde de St Martin d'Arenc, il est nécessaire pour être crédible de soutenir un projet.

Il faut savoir que l'église n'est pas classée aux monuments historiques mais comme monument remarquable. St Martin d'Arenc se trouvant à plus de 500 m d'un monument historique les conclusions des ABF n'ont qu'une valeur d'information

Nous allons formuler une demande d'accès aux documents administratifs au CG 13 concernant Saint Martin d'Arenc

Nous avons reçu une réponse de Monsieur le Maire de Marseille

En juin 2020 le Comité du Vieux Marseille publiait sur son site :

« Le sauvetage de l'Église Saint-Martin d'Arenc : rachetée au Diocèse par le Conseil Départemental, elle va être transformée en espace dédié au « travail partagé » et à l'évènementiel. »

Fin de Réunion 19h30

En adhérant, vous vous engagez à ne divulguer aucune information confidentielle évoquée lors des réunions et débats du CIQ. Vous vous engagez également à ne pas diffuser les comptes rendus détaillés réservés aux adhérents.

Une prochaine réunion est prévue le 10 janvier 2023 au CAL de Fonscolombes à 18h00, afin de finaliser nos actions

Le CIQ vous souhaite une bonne fin d'année

Nos partenaires



Les partenaires ne s'engagent pas sur les opinions et les agissements du CIQ.